

Fédération CFDT – F3C
Fédération CFE CGC Orange
Fédération CGT FAPT
Fédération FO COM
Fédération SUD PTT

A Monsieur Stéphane RICHARD
Président Directeur Général Orange
78 à 84 Rue Olivier de Serres
75505 Paris Cedex 15

Paris, le 14 mai 2018

Objet : Réouverture des négociations salariales 2018.

Monsieur le Président Directeur Général,

Nos organisations syndicales regrettent l'issue des négociations salariales, compte tenu du contexte et au regard des résultats financiers de l'entreprise. La Décision Unilatérale (DU) ne répond pas aux attentes du personnel d'Orange.

Alors que les actionnaires et les cadres dirigeants voient leurs rémunérations augmenter au-delà des 2,5% du taux directeur de la DU, le personnel ne se sent pas pris en considération.

Ces résultats sont à mettre au compte de l'investissement du personnel, comme vous le soulignez dans vos différentes communications. Il est regrettable que les salariés ne voient pas les effets sur leur rémunération. Ils ne peuvent pas se contenter que de « *chaleureux remerciements* ».

Afin de rétablir un équilibre et de permettre plus de justice dans la répartition des résultats de l'entreprise, nous vous demandons la réouverture des négociations salariales 2018, et nous souhaitons être reçus afin d'échanger sur ce point.

Veuillez agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'assurance de notre parfaite considération.

Madame Elisa MISTRAL
CFDT – F3C

Monsieur Patrice SEURIN
CFE CGC Orange

Monsieur Cédric CARVALHO
CGT FAPT

Madame Martine BAYARD
FO COM

Madame Jeannine FABRE
SUD PTT

Copie : Valérie LE BOULANGER, DRH Groupe
Eric BOUSQUET, DRS Groupe